

L'agence me demande une somme de frais qui corresspond à + 10%dux

Par lisa85, le 03/07/2008 à 13:06

Bonjour,

J'ai fait appel à une agence pour trouver un fond de commerce à reprendre, l'agence m'a fait signé un mandat de recherche:

Au recto le mandat et au verso une phrase concernant la rémunération: "en cas de réalisation, la rémunération du mandataire est fixé à :selon le mandat en cours"

je ne comprends pas car sur le mandat il n'y a aucune somme inscrite vu que c'est une liquidation judiciaire!!

j'ai fait une proposition à l'administrateur judiciaire de 10000€ qui a été accepter par le juge au greffe du tribunal du commerce.

je n'ai pas le barème de l'agence qui me demande 5000€et une heure après par téléphone m'annonce 4000€.

Que dois-je faire?